

Envoi par courrier et par télécopieur : (450) 928-4269

Québec, le 23 novembre 2004

Madame Chantale Côté
Direction générale de la santé environnementale et
de la sécurité des consommateurs
SANTÉ CANADA
1001, rue Saint-Laurent Ouest
Longueuil (Québec) J4K 1C7

Objet : Projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs
et réfection de Gentilly – 2 par Hydro-Québec

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 8, 9, 10 et 11 novembre derniers sur le projet précité, la commission du BAPE désire vous soumettre les questions suivantes.

Selon les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*, la limite acceptable de tritium dans l'eau potable est de 7 000 Bq/L. Or, d'une part, les centrales nucléaires d'Ontario Hydro se sont entendues pour maintenir à moins de 100 Bq/L les concentrations annuelles moyennes de tritium dans l'eau potable à la hauteur des prises d'eau voisines. D'autre part, les limites acceptables dans l'eau potable des autres radionucléides sont d'un ordre de grandeur beaucoup plus petit que celui du tritium (ex : Césium¹³⁷ : 10 Bq/L, Iode¹³¹ : 6 Bq/L, Radium²²⁶ : 0.6 Bq/L, Strontium⁹⁰ : 5 Bq/L).

La commission aimerait savoir pourquoi y a-t-il une telle différence dans l'ordre de grandeur de ces valeurs :

- Entre la limite acceptable pour le tritium de 7 000 Bq/L et celle retenue par Ontario Hydro (100 Bq/L) ?
- Entre la limite acceptable pour le tritium de 7 000 Bq/L et celles pour les autres radionucléides ?

Madame Chantale Côté

2

Une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée d'ici le 1^{er} décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux et de la deuxième partie de l'audience débutant le 14 décembre prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

